

THEME:

POLITIQUES D'IMMIGRATION ET STRATÉGIES DES MIGRANTS

**LA PRISE EN CHARGE DE L'EMIGRATION INTERNATIONALE AU
CAMEROUN**

FOPA DIESSE Théophile Armand

TAMO MBOUYOU Eric Stève

Résumé

La migration représente un enjeu important au triple plan politique, économique et social. Du fait qu'ils constituent une stratégie d'adaptation et de recherche perpétuelle d'amélioration des conditions de vie, les mouvements de populations ont toujours fait partie de la vie et de la culture des individus en Afrique. Jadis une terre d'accueil, le Cameroun est de nos jours, un pays où les flux migratoires vers l'étranger se sont considérablement développés et ce, malgré le durcissement des conditions d'octroi des visas, les politiques migratoires restrictives des pays du Nord et le coût important associé au déplacement. La troisième enquête camerounaise auprès des ménages (ECAM, 2007) révèle que 27% de ménage a connu entre 2001 et 2007 le départ d'au moins un de ses membres. Parmi les départs enregistrés, une personne sur dix est allée à l'étranger dont 21,9% pour des raisons économiques, 32,8% pour poursuivre les études et ou faire une formation et 19,1% pour des raisons de regroupement familial. Fort de ce constat, cette étude analyse les facteurs explicatifs de la prise en charge de l'émigration internationale au Cameroun à l'aide des données collectées au cours de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages, réalisée en 2007.

Tout d'abord, une analyse différentielle de la prise en charge de l'émigration permet de montrer que la région et le milieu de résidence d'origine du migrant, le niveau de vie du ménage, le sexe et l'âge du migrant au moment du départ, le motif de la migration et le lieu de destination sont significativement associés à la prise en charge. L'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples a permis d'établir le profil des émigrants selon le type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement. Ensuite, l'analyse explicative de la prise en charge de l'émigration internationale au Cameroun révèle l'existence de six facteurs explicatifs, à savoir la région de résidence et le niveau de vie du ménage d'origine du migrant, le sexe, l'âge au moment du départ, le motif de la migration et le lieu de destination. Enfin, l'élaboration d'une politique/stratégie nationale cohérente et proactive de migration au Cameroun est un impératif majeur pour la maîtrise et la gestion efficaces des flux migratoires afin de maximiser les bénéfices de ce phénomène et de minimiser les inconvénients ressentis.

ABSTRACT

Migration is an important issue in the political, economic and social development. In fact, population movements have always been part of people's lives, given that they stand as a coping and constant search strategy for the improvement of living conditions. Cameroon used to be a haven. Nowadays however, she knows of important migrations to other countries, despite the tightening of visa procedures, the restrictive immigration policies in the North and the significant cost of the travel. The third Cameroonian household survey reveals that between 2001 and 2007, 27% of households experience the departure of at least one of his members among the recorded departures, one person on ten travelled abroad; 21.9% of those people travelled for economic reasons, 32.8% for academic reasons and 19.1% for family gathering reasons. With this in mind, this study analyzed the factors that explain the management of international migration in Cameroon using data collected during the third Cameroon Household Survey, conducted in 2007.

Firstly, a differential analysis of the management of migration showed that the migrant's original area of residence, the place of residence, the gender and age of the migrant, the migration motive and the destination are significantly associated with the management. The Multiple Correspondence Analysis helped us to establish the profile of emigrants depending on who covers the travel expenses.

Secondly, an explanatory analysis of the management of international migration in Cameroon reveals six explanatory factors, namely the migrant's original area of residence, the migration motive, the migrant's age at the time of departure, the standard of living of the migrant's household of origin, the destination and the gender.

Finally, the elaboration of a coherent and proactive national policy/strategy of migration in Cameroon is a major requirement for the mastery and the efficient management of the flow of migrants, in order to maximize the profits of this phenomenon and to reduce the inconveniences that are felt.

Introduction

La migration et la mobilité ont toujours fait partie de la vie et de la culture des populations en Afrique car elles constituent une stratégie d'adaptation et de recherche perpétuelle d'amélioration des conditions de vie. De nos jours, les questions migratoires de façon générale constituent une préoccupation majeure dans tous les pays qu'il soit de départ, de transit ou d'accueil. Elles sont considérées surtout avec l'extrême médiatisation du phénomène comme un des principaux défis du millénaire.

De part ses diversités physique, ethnique, linguistique et culturelle, le Cameroun apparaît comme un carrefour des civilisations, des migrations, mieux une synthèse authentique de l'Afrique. « *Microcosme de l'Afrique* », « *Afrique en miniature* », et « *Pays des mille et une Afrique* », sont les différentes images qui se bousculent pour définir ce pays multiforme situé au cœur de l'Afrique (Kengne Fodouop, 2010). Jadis, un pays d'immigration pendant la période coloniale, accueillant des flux migratoires relativement importants en provenance des pays du Nord, puis une terre d'accueil pour les migrants en provenance des pays limitrophes tels que le Nigéria, le Tchad et la Centrafrique au cours des années 1970 et 1980, le Cameroun est aujourd'hui un lieu notoire d'émigration internationale (Moundzego, 2009).

Malgré le durcissement des conditions d'octroi des visas, les politiques migratoires restrictives des pays occidentaux et le coût important liés au déplacement, les flux migratoires au départ du Cameroun demeurent en nette augmentation (Egina Akam et Mimche, 2009). En effet, tous ces obstacles, loin de décourager les candidats à l'émigration, ont conduit ces derniers à mettre sur pied de nouvelles stratégies leur permettant de réaliser leur projet migratoire. Ils s'appuient ainsi sur les réseaux sociaux, familiaux et culturels dont ils disposent pour d'une part, faciliter leur déplacement à travers des emprunts, des tontines, des arrangements tacites... pour mobiliser les ressources nécessaires à leur départ et d'autre part, pour s'intégrer dans le pays de destination (premier logement, premier emploi, etc.). Quelle que soit la forme qu'elle prend, l'émigration internationale suscite des débats aux enjeux politiques, économiques, idéologiques et sociaux multiples (Mimche, 2007). Elle est porteuse d'enjeux, tant pour

les sociétés émettrices des flux, que pour celles qui les accueillent et surtout les familles des émigrés. L'étude du comportement des migrants au cours du processus migratoire au départ du Cameroun s'avère nécessaire pour la compréhension des stratégies mises en œuvre par ces derniers notamment en termes de mobilisation des ressources inhérentes à la réalisation de leur projet afin d'adopter une politique efficace en matière de migration. C'est dans ce cadre que le présent travail propose de répondre à la question suivante : quels sont les facteurs explicatifs de la prise en charge de l'émigration internationale au Cameroun ?

Cette étude a pour but de contribuer à une meilleure connaissance des facteurs explicatifs de la prise en charge de l'émigration internationale au Cameroun.

Spécifiquement, il s'agit de :

- Dresser le profil des migrants selon le type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement ;
- Identifier les facteurs qui concourent à l'explication de la prise en charge de l'émigration internationale.

1. Émigration internationale au Cameroun

1.1. Contexte économique

Deux principaux temps forts caractérisent les flux migratoires des camerounais vers l'étranger : sous-régions Afrique centrale, Afrique sub-saharienne, Europe, Asie et Amérique du Nord. Avant le déclenchement de la crise économique dans les années 1980, on observe une tendance à la sédentarisation des travailleurs camerounais : toute une politique de « camerounisation » des cadres était d'ailleurs mise en œuvre (Moundzego, 2009). L'émigration camerounaise de cette période est majoritairement liée à des raisons d'études, d'où leur caractère élitiste et la prise en charge était souvent assurée par le Gouvernement camerounais qui octroyait des bourses d'études. Mais à partir de la deuxième moitié des années 1980, le pays va plonger dans la plus grande crise économique de son histoire avec une chute continue du PIB à un taux de croissance de -4,1% entre 1986 et 1994 (Touna Mama, 2008).

Face aux contraintes budgétaires, les pouvoirs publics se sont vus obligés de réduire les dépenses publiques et abandonner des secteurs sociaux clés (Bolzman et al, 2011). On assiste dès lors à un gel des recrutements à la fonction publique (à laquelle était destinée la quasi-totalité des formations proposées dans le pays), suivi de « la déflation du personnel de l'Etat »¹ (Kamdem, 2007). On observe une amplification du nombre de demandeurs d'emploi sortis des grandes écoles. La crise devient alors un contexte particulièrement fertile à l'émergence de nombreuses stratégies de survie chez les « nouveaux damnés » du pays (Evina et Mimche, 2009). Outre l'exode rural et les migrations de retour qui se sont amplifiés, c'est l'émigration internationale d'une population assez jeune et diplômée qui prend une ampleur considérable et des formes les plus variées.

1.2. Contexte culturel

Quel que soit le type de société, la famille constitue la cellule sociale de base. L'institution familiale est le lieu où s'opèrent les grandes décisions concernant la vie d'un individu. Le destin d'un individu dépend beaucoup plus des décisions et des intérêts de sa famille que de ses propres aspirations (Locoh, 1988). De ce fait, au Cameroun, les jeunes sont avant tout les ressources locales, ils constituent l'avenir des familles et des communautés locales ou nationales (Nsamenang, 2011). Face à la précarité des conditions de vie, les familles prennent la décision d'envoyer l'un des leurs à l'étranger, mobilisent ensuite les ressources liées au déplacement et mettent enfin les moyens nécessaires au déploiement du projet migratoire (Kamdem, 2007)

L'environnement économique peu favorable du pays a conduit certains jeunes et même les familles à considérer le chemin de l'Europe et de l'Occident comme la seule voie salutaire. Tous les moyens sont utilisés pour atteindre ces destinations sans tenir compte des risques encourus et en ignorant totalement le contexte et l'environnement social, politique et économique des pays convoités que sont la France, l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique, les USA, etc. Des moyens financiers importants sont collectés par les

¹ Procédure qui consistait au licenciement massif dans la fonction publique et qui pour certains seraient à l'origine de la destruction de la société camerounaise.

familles et les ménages pour permettre aux acteurs de réaliser leur projet d'émigration. Les lopins de terre sont vendus, les épargnes sont sollicitées, les emprunts sont souscrits auprès des tontines et des institutions bancaires afin de mobiliser les ressources financières nécessaires à la migration. Parfois des réunions de familles sont organisées dans l'optique de recueillir la contribution de chacun de ses membres et de définir les critères en rapport avec le départ d'un des leurs. Faute de moyens familiaux, les migrants recourent au capital social (amis, collègues, personnes émigrées, etc.) dont ils disposent pour prendre en charge leur déplacement ou alors optent pour la voie saharienne.

En outre, la multiplication plus récente des mass-médias et de la télévision en particulier et l'illusion de réussite que suscitent certains « mbenguistes »² (Lendja Ngnemzue, 2008) tendent à construire dans l'imaginaire collectif des camerounais l'idée selon laquelle l'Europe et l'Amérique du Nord sont de véritables « Eldorado » (Bolzman et al, 2011). La migration constitue donc un investissement à travers laquelle des ménages et de nombreuses familles projettent leur salut.

Les réseaux familiaux, en tant que cellules primaires, procurent à toute personne étrangère d'une localité le sentiment de sécurité, de protection sociale et de prévision du risque. A titre d'exemple, lors de l'étude sur les « *Camerounais en Ile de France* », Kamdem (2007) souligne le rôle capital que joue la structure familiale camerounaise en matière d'intégration de nouveaux arrivants. De même, Andrea Schmelz (2007) dans ses travaux sur « *la diaspora camerounaise en Allemagne* » montre que ce pays regorge plus d'une centaine d'associations camerounaises dont les principales fonctions sont celles de prendre en charge l'émigration de leur compatriote en favorisant l'intégration sociale de nouveaux migrants, en facilitant la cohésion de leurs membres et aussi en aidant ceux-ci à organiser leur vie en Allemagne.

² Le mbenguiste désigne un émigrant qui habite Mbeng, l'Occident. Ce sont des camerounais qui sans être des modèles de réussite économique en Europe, se sont intégrés et ont adopté des modes de vie occidentaux, tout en gardant un lien avec les habitudes et la famille du pays.

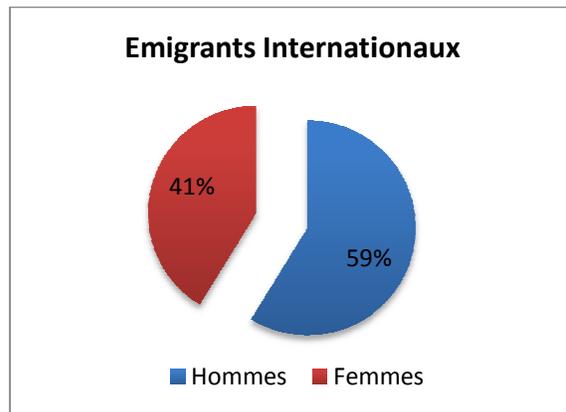
1.3. Politique migratoire

La politique migratoire existante au Cameroun se définit essentiellement en termes de régulation des flux aux frontières et de sécurisation du territoire national (Evina, 2010). Cependant, plusieurs structures administratives sont impliquées dans la gestion et le contrôle des flux migratoires. On peut citer entre autres la Délégation Générale à la Sûreté Nationale (DGSN), par le biais de la direction de la police des frontières, de l'immigration et de la sécurisation des frontières nationales, la Division des Analyses Démographiques et des Migrations (DADM) au sein du Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette structure est chargée de la coordination des études et du suivi des questions de population et de développement social. Le Ministère de l'emploi et de la formation professionnelle (MINEFOP) au sein duquel il existe un observatoire de l'emploi, le Fonds National de l'Emploi (FNE) et l'Office National de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (ONEFOP) à travers une gamme d'activités/projets dénommés Programme d'Appui au Retour des Immigrés Camerounais (PARIC). Ces structures connaissent toutefois des lacunes dans la production et la diffusion de données statistiques pouvant mieux renseigner sur le phénomène migratoire au Cameroun.

1.4. Profil des migrants

D'après le Centre sur la migration, la globalisation et la pauvreté (DRC, 2007), le nombre d'émigrés internationaux camerounais était de 170 363 en 2005 et avait pour destination privilégiée la France. Elle est suivie du Gabon, du Nigéria et des États-Unis. Les pays du Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) les plus sollicités sont le Nigeria (9,9%), le Tchad (3%), la République Centre Africaine (3%), le Burkina Faso (2%), le Kenya (1,9%) et la République Démocratique du Congo (1,4%). De plus, on assiste dans ce pays, depuis quelques décennies à une féminisation des migrations en solitaire traduisant les changements dans les statuts féminins dans la société camerounaise toute entière (Evina et Mimche, 2009). Les femmes représentent en effet 47% des émigrants internes et 41,2% des migrants internationaux (ECAM, 2007).

Graphique 1: Répartition des émigrants internationaux suivant le sexe



Source : ECAM3, INS

Aussi, de plus en plus de femmes camerounaises migrent en voulant devenir actrices de leur propre destin. Phénomène assez récent, la « cybermigration maritale » qui est une forme de migration socio-économique légale constitue un moyen de fuir la pauvreté et la misère auxquelles sont confrontées aujourd’hui les femmes camerounaises (Mankou et Boutillier, 2009).

Les migrations pour des raisons scolaires ou de formation se sont également amplifiées au cours de ces dernières années. Elles ne sont plus réservées aux étudiants bénéficiaires de bourses de formation, mais résultent des stratégies individuelles de formation qui se sont considérablement renforcées et dont le but est de faire acquérir aux candidats à l’émigration une formation de qualité (Nsamenang, 2011). Les motivations économiques et sociales se lisent nettement mieux chez les parents et étudiants camerounais à travers les choix de lieux de formation. Ces choix relèvent tout autant d’une acception séculaire selon laquelle le meilleur vient de l’étranger, que des contraintes financières auxquelles ne peut s’affranchir qu’une frange minoritaire de la population, marquant ainsi une distinction sociale certaine (Kamdem, 2007). Ces motivations sont aussi constatées chez les commerçants et d’autres catégories socioprofessionnelles telles que les cadres du secteur privé et de la fonction publique. Pour ces derniers, le souci de maintenir la dragée haute les conduit bien souvent à préférer l’externalisation de leurs progénitures dans des universités étrangères où ils s’orientent bien souvent vers des lieux où ils sont eux-mêmes passés, et où ils ont bien souvent tissé des réseaux relationnels que ce soit social ou

académique, à même d'accueillir leurs descendances. Ainsi, partir à l'étranger présente pour les parents un double avantage : faire bénéficier à leurs enfants une formation bien menée dans des conditions académiques appropriées et décentes d'une part et en franchissant par procuration les barrières de l'étouffement économique enserrant le pays, redorer leurs blasons, quelles que soient leurs catégories socioprofessionnelles. L'investissement sur le jeune migrant prend donc une dimension symbolique, le poussant à magnifier le processus migratoire. Selon les données de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, 10 513 Camerounais, en 2000, et 15 897 en 2006 ont suivi des études à l'étranger (UNESCO, 2008). France, Allemagne, Italie et les États-Unis constituent les principales destinations pour les étudiants camerounais (Bolzman et al, 2011).

L'OCDE quant-à-lui estime à 19,9% le taux d'émigration internationale de personnes hautement qualifiées (PHQ) en 2006 au Cameroun. En revanche, d'après l'ECAM (2007), l'émigration de travail ou de recherche d'emploi représente la deuxième cause d'émigration internationale. L'émigration camerounaise hautement qualifiée touche principalement le personnel de santé (médecin et infirmier), les enseignants des établissements secondaires et universitaires et sportifs et des techniciens du bâtiment.

A côté de ces formes d'émigration internationale, s'est développée une émigration dite « irrégulière » ou « clandestine » (Lendja Ngnemzue, 2008). Les statistiques concernant ce type d'émigration restent approximatives voire inconnues à cause notamment de son caractère illégal.

2. Perspectives théoriques sur la prise en charge de l'émigration

De nombreuses réflexions théoriques en sciences sociales (Économie, démographie, anthropologie, sociologie, géographie ou encore la psychologie) tentent depuis plus d'un siècle d'expliquer la manière dont s'organise et se déploie le processus de migration internationale (Piguet et Coulon, 2010).

L'étude des migrations a longtemps été dominée par les théories économiques. D'un point de vue économique, la migration est un mécanisme de redistribution du travail

(Zlotnik, 2003). Selon la théorie néoclassique, les acteurs décident librement et rationnellement d'émigrer ; ils pèsent les coûts liés au déplacement, évaluent les risques et estiment les bénéfices escomptés. Ils partent ainsi pour améliorer leur revenu. L'apport de la « nouvelle économie des migrations » est de considérer la décision d'émigrer non pas comme un choix individuel mais plutôt relevant d'une décision collective prise au niveau du ménage, de la famille ou de la communauté, dans des situations d'incertitude et d'imperfections des marchés (Modigliani et Brumberg, 1985). Il s'agit d'une stratégie rationnelle adoptée au sein d'un groupe (famille ou ménage en l'occurrence) qui, afin de minimiser les risques, décide d'investir et de faire partir quelqu'un à l'étranger. Cette forme d'émigration constitue une sorte d'assurance sociale.

La contribution démographique la plus importante à l'explication des phénomènes migratoires est sans doute la théorie du cycle de vie (Lututala, 1995). Ce modèle stipule que suivant l'étape de sa propre existence dans laquelle l'acteur se trouve, il aura plus ou moins de propension à migrer (Piguet et Coulon, 2010). C'est le cas notamment à l'entrée dans un système scolaire, matrimoniale ou professionnel. La migration est aussi l'occasion pour certains jeunes de s'affirmer, d'acquérir la plénitude de leur droit et obligations dans la société.

L'étude des migrations est une tradition en Sociologie grâce notamment aux travaux de l'école de Chicago (1918). Le rôle des réseaux sociaux dans le processus migratoire a permis de relativiser les positions adoptées par les théories économiques. Les travaux de l'école de Chicago, de Massey (1993), Fall (1991) et Mimche (2007) mettent en exergue la place prépondérante des réseaux migratoires comme cadre d'analyse des mouvements des populations. Les réseaux sociaux constituent un capital social dont la principale fonction est de faciliter la migration, en réduisant les coûts et les incertitudes liées à celle-ci et à l'hostilité des États récepteurs.

Des arrangements tacites que l'on peut considérer comme une « *convention de co-assurance implicite* » ou comme un « *accord de prêt familial implicite* » sont effectués au sein des familles au moment du départ d'un des leurs (Straubhaar et Vădean, 2005). Ce qui justifie la volonté qui anime les migrants au moment d'envoyer de l'argent. Dans ce

modèle de co-assurance implicite, le migrant joue le rôle d'un assuré et la famille restée au pays celui de l'assureur. La famille finance le coût initial du projet de migration, ce qui, dans la plupart des cas, représente une somme importante. On considère que le migrant n'est pas en mesure de prendre la totalité des dépenses afférentes en charge. Cette importante marge d'incertitude liée à la concrétisation de l'intention d'émigrer peut être réduite au minimum grâce au soutien financier des membres de la famille. Dans une deuxième phase du processus d'émigration, le migrant lui-même peut aussi jouer le rôle d'assureur pour les membres de sa famille restés au pays. Le modèle fondé sur l'accord de prêt quant-à-lui suppose que les transferts constituent le remboursement d'un prêt informel et implicite contracté par le migrant pour investir dans sa formation, ainsi que le remboursement des frais entraînés par l'émigration.

Notons enfin l'approche institutionnelle qui explique les migrations par les conditions juridiques de séjour et de travail dans une société donnée et la théorie des systèmes mondiaux qui postule que les origines de la migration peuvent souvent retrouvées dans les déséquilibres institutionnels ou sectoriels introduits par l'intervention de l'Etat dans le système capitaliste mondial (Zlotnik, 2003). Ces deux dernières approches qui relèvent du niveau macro, visent respectivement à établir la légalité de la migration et à définir le choix des destinations des migrants.

L'analyse des approches théoriques de la migration met en exergue de nombreuses dimensions devant être prises en compte pour mieux comprendre et appréhender le phénomène migratoire. Cependant, au regard des différents courants de pensée, l'option du pluralisme théorique semble à même d'offrir un cadre d'analyse cohérent permettant l'étude de la prise en charge de la migration internationale.

3. Données

Dans ce travail, les données issues de la troisième Enquête Camerounaise Auprès des Ménages (ECAM) réalisée en 2007 par le Gouvernement camerounais à travers l'Institut National de la Statistique (INS) sont utilisées. Cette opération de collecte fait suite à celles réalisées en 1996 et 2001. D'envergure nationale, son objectif principal était d'actualiser le profil de pauvreté et les différents indicateurs des conditions de vie des

ménages établis en 2001 et d'évaluer l'impact des principaux programmes et politiques mis en œuvre dans le cadre de la lutte contre la pauvreté.

Afin de dresser un état de lieux de la migration, de mieux cerner les différents aspects de ce phénomène et d'évaluer la contribution de ce dernier à la lutte contre la pauvreté au Cameroun, un module concernant « la mobilité résidentielle et les migrations » a été introduit au cours de cette troisième enquête. Au cours de cette enquête, les données ont été collectées sur les départs survenus au sein des ménages entre 2001 et 2007 et les circonstances ayant présidé à la migration. Ces différentes informations concernant les émigrants internationaux ont été fournies par le chef de ménage ou son représentant.

L'émigration internationale exige deux caractéristiques non négligeables à son accomplissement. Il s'agit des coûts de la migration et des contraintes financières. Les coûts de la migration incluent en amont les coûts du déplacement, l'argent pour obtenir un passeport et un visa et en aval des moyens de subsistance en attendant de trouver un emploi, ceux nécessaires à la recherche d'un emploi, d'un logement, des coûts juridiques et du temps.

Cependant, la prise en charge de la migration sera appréhendée dans le cadre de cette étude à travers le type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement c'est-à-dire la personne ayant supporté les frais de déplacement du candidat à l'émigration au cours du processus migratoire. En effet, une question concernant la personne ayant pris en charge les frais alloués au déplacement a été posée au cours de l'opération de collecte des données et huit modalités ont été proposées à savoir : le migrant, le chef de ménage seul, les autres membres du ménage, le chef de ménage et les autres membres du ménage, les parents hors du ménage, les personnes à l'étranger, l'employeur et les autres. A partir de ces différentes catégories et compte tenu du nombre de migrants (378), cet indicateur sera regroupé de la manière suivante : migrant, membre du ménage et personne hors ménage.

4. Méthodes d'analyse

Tout d'abord, la statistique du chi-deux permettra de vérifier la liaison ou l'association entre le type de personne ayant pris en charge des frais de déplacement et chacune des

variables explicatives. Ensuite, sera utilisée afin de caractériser les émigrés selon le type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement l'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples. Compte tenu de la nature qualitative et polytomique de la variable d'étude, le modèle économétrique de régression multinomiale non ordonnée permettra enfin de contrôler l'effet des variables explicatives sur la prise en charge de l'émigration internationale.

5. Caractérisation des émigrants internationaux du Cameroun

L'examen de l'association entre les variables explicatives et le type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement révèle qu'à l'exception du milieu de résidence, du sexe et du niveau d'instruction du migrant, toutes les autres variables en l'occurrence la région de résidence, le niveau de vie du ménage, l'âge du migrant au départ, le motif de la migration et le lieu de destination sont significativement associées au seuil de 5% au type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement au cours du processus migratoire (Cf tableau 2 annexe). L'émigration internationale est plus importante en milieu urbain (64,2%) qu'en milieu rural (35,8%). 27,1% d'émigrants en provenance du milieu urbain financent eux-mêmes leur déplacement contre 18,3% en zone rurale où la prise en charge des frais alloués au déplacement est assurée essentiellement par les membres du ménage (50,4%). Parmi les émigrants, 80,2% sont issus de ménage non pauvre contre 19,8% pour les ménages pauvres. Les émigrants provenant des ménages non pauvres se prennent davantage en charge (26,8%) alors que leurs homologues issus de ménages pauvres sont essentiellement pris en charge pour la plupart par des tiers (membres du ménage (51,4%) et personne hors du ménage (36,1%)). De même, les hommes financent mieux leur projet migratoire (29,4%) par rapport aux femmes qui sont prises en charge principalement par des tiers (81,8%). Par ailleurs, plus l'âge augmente, plus le migrant a des possibilités de se prendre en charge au cours du déplacement.

De manière générale, les migrations économiques sont assurées pour la plupart par le migrant ou les membres du ménage (77,2%), tandis que les migrations pour des motifs d'études/formation ou de regroupement familial sont financées par les membres du ménage et les personnes hors du ménage notamment celles vivant à l'étranger

(respectivement 93,8% et 78,3%). Ceux qui se déplacent pour des motifs de recherche d'autonomie ou de santé sont pris en charge financièrement par des personnes qui vivent à l'étranger. Les pays africains constituent la destination privilégiée des migrants (49,3%). Alors que les migrants qui se dirigent vers l'Asie et l'Océanie s'appuient essentiellement sur les réseaux dont ils disposent pour réaliser leur projet migratoire (85,7%).

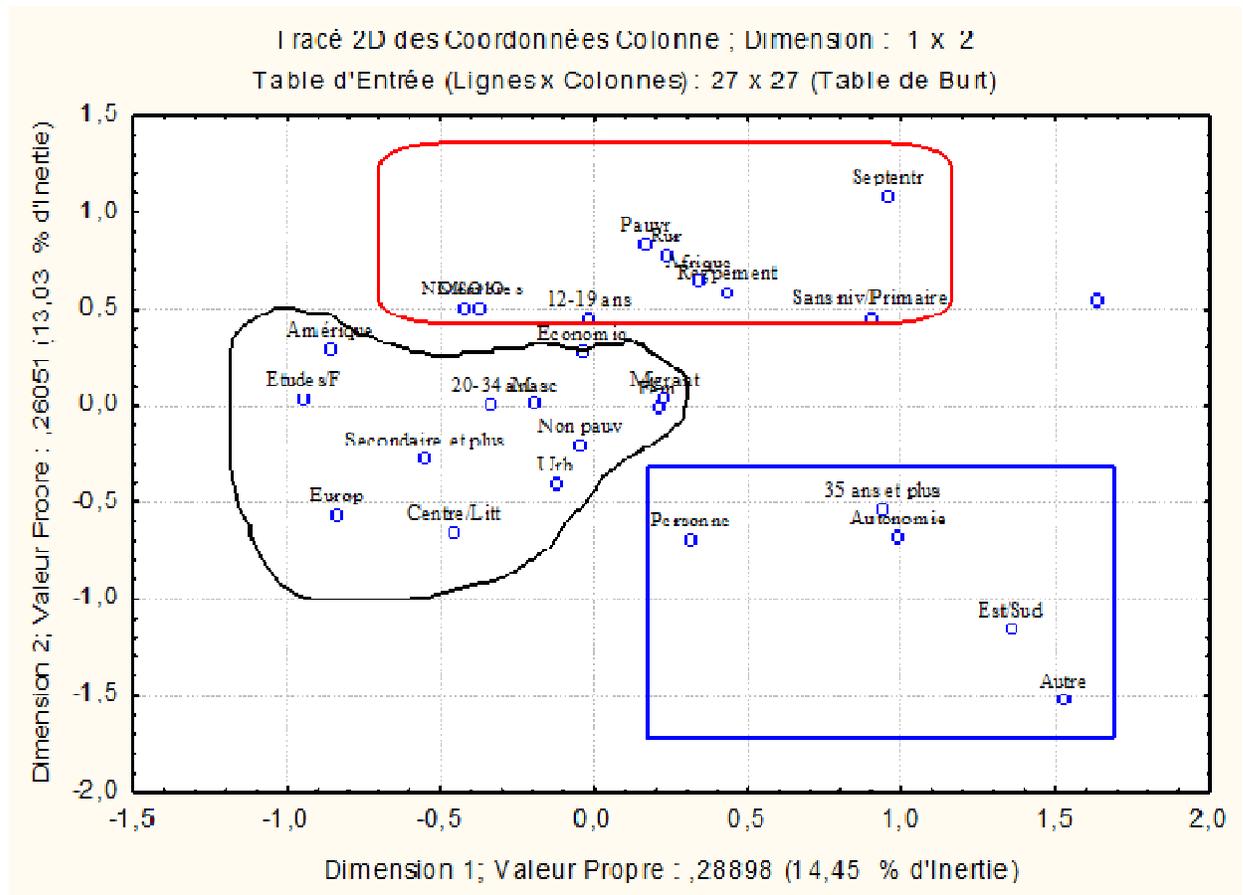
L'Analyse Factorielle des Correspondances Multiples, quant-à-elle, met en évidence les interrelations entre plusieurs variables à partir desquelles on peut apercevoir des regroupements de variables par « affinité » ou par proximité statistique et la position des unes (ou de certains groupes de variables) par rapport à d'autres. Au regard du graphique 2, on peut donc mettre en évidence trois groupes distincts de migrants selon le type de personne ayant pris en charge des frais de déplacement.

Le premier groupe est constitué de migrants qui supportent financièrement leurs frais de déplacement. Ils sont pour la plupart de niveau d'études secondaire ou plus et se dirigent essentiellement vers l'Europe ou l'Amérique, soit pour le travail ou à la recherche d'un emploi soit pour poursuivre leurs études ou faire une formation. Ces émigrants, âgés entre 20 et 34 ans, sont issus des ménages non pauvres. Ils partent essentiellement du milieu urbain des régions du Centre et du Littoral qui comportent les deux grandes métropoles : Yaoundé et Douala.

Le deuxième groupe est caractérisé par les migrants âgés entre 12 et 19 ans se dirigeant vers d'autres pays africains pour suivre ou rejoindre la famille. Leur prise en charge est effectuée par les membres du ménage. Issus des ménages généralement pauvres, ces migrants sans niveau ou de niveau primaire sont pour la plupart originaires du milieu rural des régions du Septentrion (Adamaoua, Nord et Extrême-Nord) et des Grassfields (Ouest, Nord-Ouest, Sud-Ouest).

Quant au troisième ensemble, il regroupe les migrants âgés de plus de 35 ans originaires des régions du Sud et de l'Est se dirigeant davantage vers l'Asie et l'Océanie. Ce sont des migrants dont la prise en charge est essentiellement assurée par des personnes hors du ménage. Ils recherchent pour la plupart leur autonomie.

Graphique 2: Catégorisation des migrants selon le type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement sur le premier plan factoriel



Source : Exploitation des données de l'ECAM3, Cameroun

6. Les facteurs explicatifs de la prise en charge de l'émigration internationale

Il ressort du tableau 1 ci après que les facteurs déterminants de la prise en charge sont : la région de résidence, le niveau de vie du ménage, le sexe du migrant, l'âge du migrant au départ, le motif de la migration et le lieu de destination.

6.1. Prise en charge : le migrant et les membres du ménage

L'analyse de la relation entre la prise en charge des frais de déplacement par le migrant et la prise en charge des frais de déplacement par les membres du ménage révèle qu'à l'exception du niveau d'instruction du migrant au départ, toutes les autres variables (régions de résidence, niveau de vie du ménage, sexe et âge du migrant, motif de la

migration et lieu de destination) constituent les facteurs explicatifs de la prise en charge de l'émigration internationale.

Les migrants originaires des régions du Grand Sud (Est et Sud) et du Septentrion (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua) ont respectivement 3,4 et 10,5 fois plus de chance par rapport à ceux en provenance des Grassfields (Ouest, Nord-Ouest, Sud-ouest) d'assurer les frais inhérents à leur déplacement plutôt que de bénéficier de l'assistance des membres du ménage. Les migrants issus des ménages pauvres ont 66,0% moins de chance comparativement à leurs homologues des ménages non pauvres d'assurer eux-mêmes leur prise en charge plutôt que se recourir au soutien des membres du ménage.

La probabilité pour un émigrant de sexe féminin de financer les frais de son déplacement est de 56,0% inférieure à celle de son semblable de sexe masculin. Alors que les émigrants de 12-19 ans ont 82,0% moins de chance par rapport à ceux âgés entre 20 et 34 ans de financer leur voyage plutôt que de recourir à l'assistance des membres du ménage.

Les migrants dont les raisons de la migration sont d'ordre économique, de regroupement familial ou de recherche d'autonomie ont respectivement 27,5, 7,3 et 11,2 fois plus de chance comparativement à leurs homologues qui émigrent pour des raisons scolaires ou d'études d'assurer les frais de déplacement de leur projet migratoire plutôt que de bénéficier de l'assistance des membres du ménage.

Les migrants en direction d'Amérique du Nord ont 3,8 fois plus de chance que leurs semblables qui se dirigent vers l'Afrique d'assurer les frais inhérents à leur déplacement plutôt que de bénéficier de l'assistance financière des membres du ménage.

6.2. Prise en charge : les personnes hors ménage et les membres du ménage

La région de résidence, le motif de la migration et le lieu de destination sont les facteurs explicatifs du type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement au cours de l'émigration internationale en ce qui concerne la différence entre les personnes hors du ménage et les membres du ménage.

Les migrants en provenance des régions de Centre/Littoral et du Septentrion ont respectivement 2,3 et 25,1 fois plus de chance par rapport à ceux en provenance des Grassfields que leur déplacement soit financé par des personnes hors ménage plutôt que de bénéficier de l'assistance des membres du ménage.

Les migrants qui se déplacent pour des motifs économiques et de regroupement familial sont pour la plupart financés par les personnes hors ménage (respectivement 3,9 et 2,7) comparativement aux migrants scolaires dont la prise en charge est essentiellement effectuée par les membres du ménage. Notons aussi que les migrations en direction de l'Europe, l'Amérique et d'autres pays ont 7,1, 6,3 et 37,9 fois plus de chance que celles vers d'autres pays africains de voir les frais de déplacement assurés par des personnes hors ménage plutôt que par les membres du ménage.

6.3. Prise en charge : le migrant et les personnes hors ménage

Lorsqu'on observe la différence entre la prise en charge effectuée par le migrant et les personnes hors du ménage, il en ressort quatre facteurs explicatifs à savoir le niveau de vie du ménage d'origine du migrant, le sexe, le motif et le lieu de la migration.

Ainsi, les migrants issus des ménages défavorisés ont 83,0% moins de chance que ceux issus des ménages non pauvres de financer eux-mêmes leur déplacement plutôt que par des personnes hors ménage. De plus, les migrants de sexe féminin ont 61% moins de chance que leurs homologues de sexe masculin de bénéficier de l'assistance financière des personnes hors ménage au cours du processus migratoire.

Comparativement à celle des migrants scolaires, la probabilité des migrants qui partent pour des raisons économiques ou de recherche d'emploi d'assurer eux-mêmes les frais inhérents au déplacement est respectivement 7,1 et 8,9 fois supérieure. Soulignons enfin que les migrants à destination de l'Europe et d'Asie ont respectivement 65% et 98% moins de chance par rapport à leurs semblables qui se dirigent sur le vieux continent d'assurer eux-mêmes les ressources financières nécessaires à leur déplacement plutôt que de recourir à l'assistance des personnes hors du ménage.

Tableau 1 : Effets nets des variables indépendantes sur le type de personne ayant pris en charge l'émigration internationale à partir d'une régression logistique multinomiale.

Variables explicatives	Migrant vs Membre du ménage		Personne hors ménage vs Membre du ménage		Migrant vs Personne hors ménage	
	Coefficient	Erreur	Coefficient	Erreur	Coefficient	Erreur
Région de résidence						
Centre/Littoral	1,94	0,85	2,27**	0,91	0,85	0,41
Est/Sud	3,40**	1,82	1,9	1,08	0,42	0,28
Extrême-Nord/Nord/Adamaoua	10,53***	8,99	25,09***	19,67	1,79	1,15
Grassfields	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-
Niveau de vie						
Pauvre	0,34**	0,16	1,91	0,76	0,17***	0,09
Non pauvre	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-
Sexe						
Masculin	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-
Féminin	0,44**	0,16	1,12	0,35	0,39**	0,14
Age au départ						
12-19 ans	0,18***	0,09	0,51*	0,51	0,36*	0,19
20-34 ans	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-
35 ans et plus	2,01	0,91	1,51	0,72	1,33	0,59
Niveau d'instruction						
Sans niveau	0,36	0,59	1,36	0,6	1,00	0,48
Secondaire et plus	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-
Motif de la migration						
Économique	27,56***	14,71	3,90***	1,78	7,06***	3,76
Études/Formation	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-
Regroupement familial	7,32***	4,45	2,75**	1,3	2,66	1,67
Recherche d'autonomie	11,24***	6,44	1,28	0,69	8,78***	5,53
Lieu de destination						
Afrique	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-	<i>Réf</i>	-
Europe	2,46*	1,16	7,07***	3,13	0,35**	0,17
Amérique	3,78**	2,54	6,31***	3,76	0,60	0,42
Autre	0,66	0,67	37,86***	32,92	0,02***	0,01

* P ≤ 0,05 ; ** P ≤ 0,01 ; *** P ≤ 0,001.

Source : Exploitation des données de l'ECAM3, Cameroun

6.4. Analyse des résultats

- **Variable contextuelle : la région de résidence**

Au niveau de la région de résidence, il est apparu que les émigrants issus des régions du Grand sud et du Septentrion ont plus de chance que ceux des Grassfields de se prendre en charge au cours du déplacement plutôt que de recourir à l'assistance des membres du ménage. De même, les personnes hors ménage (notamment ceux vivant à l'étranger) assurent davantage les frais de déplacement du migrant par rapport aux membres du ménage selon les régions. En revanche, les migrants provenant des grandes métropoles camerounaises ont davantage de chance par rapport aux autres régions de financer eux-mêmes les coûts relatifs au déplacement. Cette différence constatée dans la répartition spatiale en matière de prise en charge de l'émigration peut-être attribuée dans une large mesure à la grande diversité géographique du Cameroun ainsi qu'à la disparité et l'accessibilité au niveau des infrastructures (outils internet, téléphonie,...) et aux opportunités économiques. Mais également à l'organisation sociale et la culture qui régissent le mode de fonctionnement de chacune de ces régions. Ainsi, les populations des Grassfields sont caractérisées par une forte cohésion sociale, des mœurs traditionnelles rigides, moins permissives aux valeurs occidentales (Evina, 1995). Ce qui explique la prédominance des membres du ménage aussi bien dans la prise de décision que dans le financement du processus migratoire car pour ces populations, la migration internationale participe certes à une stratégie de diversification et de maximisation des revenus mais elle a surtout pour objectif de permettre à la communauté de pérenniser leurs pratiques et leurs coutumes, bref le système lignager qui se trouve fortement perturbé par le système capitaliste mondial. En revanche, les bantous qui habitent les régions du Centre et du Littoral se caractérisent par une faible cohésion sociale. Ils recourent ainsi aux réseaux sociaux (amis, collègues, amis à l'étranger, etc.) dont ils disposent dans les pays de destination pour financer leur déplacement.

- **Facteur économique : le niveau de vie du ménage**

S'il est important de noter qu'un certain nombre d'études sur les ménages dans les pays en voie de développement ont démontré que les conditions d'existence des individus ont une influence importante sur la prise de décision de migrer (Delaunay, 2006; Fall et Cissé, 2007), force est de constater à partir des analyses effectuées que cette dernière apparaît également comme un facteur de différenciation en matière de la prise en charge de l'émigration internationale.

Conformément à nos attentes en effet, dans les ménages relativement défavorisés, les frais inhérents à l'émigration sont assurés essentiellement par les membres du ménage ou une personne vivant à l'étranger tandis que les migrants vivant dans les ménages non pauvres ont plus de possibilité à financer eux-mêmes le coût de transport au cours de leur processus migratoire.

Ainsi, les migrants appartenant à des ménages de niveau de vie assez faible doivent faire appel à la solidarité des membres du ménage pour assurer les frais de déplacement de l'émigration. Cette entraide au niveau du ménage apparaît comme un moyen pour sortir de la précarité dans laquelle évolue le ménage au quotidien. On investit de ce fait sur le migrant afin que celui-ci aille se « battre » à l'étranger pour que plus tard à travers des transferts en nature ou en espèce, le ménage puisse en retour vivre. Par ailleurs, le ménage gagne également en prestige par le fait que l'un de ses membres vit à l'étranger. A contrario, les émigrants issus de ménages non pauvres disposent des revenus nécessaires pour financer eux-mêmes leur projet migratoire. Leur migration a pour but de permettre à la famille ou au ménage de maintenir la dragée haute et de promouvoir son ascension sociale.

- **Caractéristiques individuelles du migrant : Age, sexe, niveau d'instruction**

L'un des résultats importants de cette étude est le fait que les migrants assurent relativement eux-mêmes leur prise en charge par rapport aux migrants de sexe féminin dont les frais de déplacement sont pris en charge par des tiers (membres ou personne hors du ménage). Cette observation pourrait se justifier d'une part par la nature physique

(robuste, dynamisme, combativité) qui caractérisent les hommes et qui est donc susceptible de leur permettre de mobiliser les ressources nécessaires à leur déplacement et d'autre part par le fait que, bien que les femmes se déplacent de plus en plus de manière autonome (Djamba, 2007), elles migrent pour la plupart pour rejoindre leur époux ou leur famille (74% selon l'Enquête sur l'Emploi et le Secteur Informel au Cameroun). Le phénomène de « cybermigration maritale » qui constitue certes une stratégie de sortie de la misère et de la pauvreté ambiante qui règne au Cameroun s'inscrit dans cette logique. En outre, en raison des asymétries entre sexes existant dans les sociétés, les résultats des études menées par Donato (1993) suggèrent que la plupart des différences dans l'expérience de migration entre les hommes et les femmes reflètent leurs différences dans la socialisation et dans leur perception des valeurs socioculturelles. Selon cette thèse, le fait que les femmes attachent souvent une grande importance au mariage peut expliquer pourquoi plus de femmes que d'hommes considèrent le mariage comme une cause principale de migration.

L'âge quant-à-lui est une variable importante voire primordiale dans l'analyse des phénomènes migratoires. La prise en charge des frais de déplacement du migrant varie considérablement avec l'âge du migrant. Comme nous l'avons souligné plus haut, les émigrants de 12-19 ans sont pris en charge essentiellement par les membres du ménage ou une personne hors ménage. Ceci du fait que ces migrants sont incapables de financer eux-mêmes leur projet migratoire et que ces migrations ont pour motif soit le regroupement familial soit les études ou la formation. Tandis que leurs homologues de 20-34 ans assurent eux-mêmes pour la plupart les coûts du déplacement plutôt que par les membres du ménage. Il découle de l'analyse des résultats que l'émigration des individus de 20-34 ans se réalise dans une perspective de travail ou de recherche d'emploi. Cette tranche d'âge, souvent présentée comme la fleur de l'âge, constitue la période pour les individus de s'affirmer, de se faire une place dans la société. C'est la raison pour laquelle ces derniers mobilisent leurs économies pour pouvoir migrer vers des pays qui offrent davantage d'opportunités économiques et techniques. Cette migration est d'ailleurs considérée comme la fuite de compétence ou de main d'œuvre.

Un résultat, non moins surprenant ici, est l'effet non significatif de l'instruction sur la prise en charge. Cependant, l'analyse des mécanismes du processus d'action de la prise en charge révèle que son influence s'effectue à travers le motif de la migration. En d'autres termes, il n'y a pas de différence significative au niveau de la prise en charge de l'émigration internationale au Cameroun selon qu'on soit sans niveau/primaire ou de niveau secondaire ou plus. Néanmoins, il existe une distinction statistiquement significative au niveau du motif de la migration entre ces derniers. Les individus sans niveau ou de niveau primaire émigrent essentiellement pour des raisons de regroupement familial (25,9%) ou de recherche d'autonomie (36,7%), tandis que leurs homologues de niveau d'études secondaire ou plus partent pour la plupart pour des motifs économiques (22,5%) ou pour poursuivre les études ou faire une formation (48,7%).

- **Variables intermédiaires : motif et lieu de destination**

Le type de personne qui assure la prise en charge des frais de déplacement du migrant est fortement influencé par le motif de la migration. En effet, les migrations pour études ou formation sont essentiellement assurées par les membres du ménage du migrant plutôt que par le migrant lui-même ou une personne hors du ménage afin d'accorder à ce dernier une éducation de qualité, un capital humain consistant susceptible de lui permettre de trouver sans grande difficulté un emploi. Rappelons aussi qu'au Cameroun, l'admission dans les grandes écoles telles que Polytechnique, la Faculté de Médecine et de Sciences Biomédicales (FMSB), l'École Normale Supérieure (ENS), l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM), l'Institut des Relations Internationales du Cameroun (IRIC) se fait par concours et est de fait extrêmement sélective. Or les familles (ou les ménages) soucieuses de la réussite académique de leurs enfants financent le coût de la migration des candidats n'ayant pas pu être admis à ces différents concours, qui pour certains sont gangrenés de fraude et de corruption et dont les critères de sélection ne favorisent pas souvent la méritocratie (le régionalisme³ par exemple). Le migrant économique ou qui recherche l'autonomie est plus autonome lors

³ Le régionalisme consiste à accorder un quota (ou un nombre de places limitées) aux ressortissants de chacune des dix régions du pays

du déplacement. Ainsi, le candidat à l'émigration après avoir pesé les coûts de la migration (abandon de l'emploi et perte des revenus, séparation des amis et les membres de la famille, difficultés d'intégration dans le pays de destination) et les avantages espérés au pays d'accueil, décide de mobiliser les ressources financières nécessaires à son déplacement car les bénéfices escomptés qu'il en tirera pourront lui permettre de maximiser son revenu, d'améliorer son niveau de vie et d'obtenir une meilleure éducation pour les enfants (ou les futurs enfants).

Variable tout aussi importante dans l'explication de la prise en charge de l'émigration, les trajectoires migratoires constituent un facteur de différenciation du type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement. Il ressort globalement des résultats de l'analyse que les migrations à destination d'Europe, d'Amérique et d'Asie bénéficient davantage de l'assistance des personnes hors du ménage (personne vivant à l'étranger) plutôt que celle des membres du ménage ou du migrant lui-même, qui eux financent principalement l'émigration vers d'autres pays africains. Pour une émigration de longue distance, les émigrants s'appuient sur les réseaux familiaux et sociaux dont ils disposent pour faciliter dans un premier temps leur prise en charge au moment du départ, puis dans un second temps pour s'intégrer dans le pays d'arrivée (premier logement, premier emploi). Alors que sur le vieux continent, l'insertion ne pose pas souvent des problèmes en raison notamment des aires géographiques et linguistiques communes et de la proximité culturelle.

Conclusion

Les questions migratoires se posent de nos jours avec acuité. En dépit des conditions de plus en plus restrictives imposées aux frontières des pays des pays occidentaux, les mouvements de population de plus en plus jeunes se développent, s'amplifient et se complexifient. Les destinations se multiplient. Les itinéraires s'allongent (comme en témoigne la présence croissante d'Africains en Asie, en Amérique du Nord, etc.). Cette étude a permis d'identifier un certain nombre de facteurs qui expliquent les différences observées au niveau de la prise en charge des frais de déplacement au cours du processus migratoire : le migrant, les membres du ménage ou les personnes hors du ménage (à

l'étranger notamment). Ainsi, la région de résidence d'origine du migrant, le niveau de vie du ménage, l'âge, le sexe, le motif de la migration (recherche d'emploi, études, regroupement familial et recherche d'autonomie) et le lieu de destination constituent des facteurs prépondérants à l'explication de la prise en charge de l'émigration internationale au Cameroun.

L'élaboration d'une politique/stratégie nationale de migration se présente comme un impératif majeur pour la maîtrise et la gestion des flux migratoires. Il s'agit d'un ensemble de dispositions qui concourent à améliorer les conditions de réalisation du phénomène ainsi que des organes ou structures d'encadrement du processus ; car il est de plus en plus souvent reconnu que si elle est soigneusement gérée, la migration peut profiter au développement de tous les pays impliqués c'est-à-dire aussi bien les pays de départ, de transit et d'arrivée. Cependant, une enquête spécifique (biographique notamment) sur les migrations au Cameroun s'avère essentielle pour une meilleure compréhension de ce phénomène en vue de l'élaboration d'une politique migratoire claire et efficace permettant au pays de réduire les pertes entraînées par le départ de plus en plus nombreux des personnes hautement qualifiés et de maximiser les bénéfices.

Références bibliographiques

BOLZMAN C. et al. (2011), *Migrations des jeunes d'Afrique subsaharienne : Quels défis pour l'avenir ?*, Paris, L'Harmattan, 195p

DELAUNAY D. (2006), *Relations entre la pauvreté, la migration et les mobilités: dimensions territoriale et contextuelle*, Reunión de Expertos sobre Población y Pobreza en América Latina y el Caribe, 14 et 15 de novembre 2006, Santiago, Chili, 33p

DJAMBA K. (2004), *Les déterminants des intentions de migration internationale parmi les Éthiopiens et les Sud-Africains*, in *Les migrations internationales, Observation, analyse et perspectives*, n°12, Colloque international de Budapest, Paris, PUF, pp.183-188.

EVINA AKAM et MIMCHE H. (2009), *Les mouvements migratoires au Cameroun*, in Fabien Eboussi Boulaga, *L'État du Cameroun 2008*, Éditions Terroirs, pp.479-492.

EVINA R. C. (2009), *Migration au Cameroun : Profil national 2009*, Genève : OIM, 121p.

INS (2008), *Enquête camerounaise auprès camerounaise*, Rapport principal, Yaoundé-Cameroun, 145p.

FALL A. S. et CISSÉ R. (2007), *Migrations internationales et pauvreté en Afrique de l'Ouest*, Document de travail, n° 5, Chronic Poverty Research Center, IFAN, Dakar, 26p.

KAMDEM P. (2007), *Camerounais en Ile de France. Dynamiques migratoires et stratégies d'intégration socio-spatiale différenciées*, Paris, L'Harmattan, 314p.

LENDJA NGNEMZUE A. B. (2008), *Les étrangers illégaux à la recherche des papiers*, Paris, L'Harmattan, 207p.

LUTUTALA MUMPASSI B. (1995), *Les migrations africaines dans le contexte socioéconomique actuel : une revue critique des modèles explicatifs*, in Gérard Hubert et

Piché Victor, *La sociologie des populations*, Montréal: PUM/AUPELF/URÉF : pp 391-416.

MANKOU B.et BOUTILLIER S. (2009), *Femmes camerounaises et « Cybermigration » maritale en France analyse de l'impact socio-économique d'une dynamique migratoire nouvelle*, documents de travail, n° 218, cahiers du lab.RII, Université du Littoral Côte d'Opale, 17p.

MOUNDZEGO D. (2009), *Étude et analyse sur les migrations au Cameroun*, Rapport de Droits de l'Homme de la Frontière Sud, Association Pro Droits de l'Homme d'Andalousie (APDHA), 43p.

NSAMENANG BAME A. (2011), *L'émigration clandestine des jeunes camerounais en Europe*, in Bolzman et al, *Migrations des jeunes d'Afrique subsaharienne : Quels défis pour l'avenir ?* Paris, L'Harmattan, pp. 139-161.

PIGUET ET COULON (2010), *La circulation des personnes, la volonté de migrer : État des lieux théoriques*, document de travail, n° 11, Maison d'analyse des processus sociaux, Université de Neuchâtel, 17p.

SCHMELZ A. (2007), *La diaspora camerounaise en Allemagne. Sa contribution au développement du Cameroun*, GTZ, 36p.

STRAUBHAAR T. et VADEAN F. (2005), *Les transferts de fonds internationaux des émigrés et leur rôle dans le développement*, in *Migrations, transfert de fonds et développement*, OCDE, 13-36p

TOUNA MAMA (2008), *L'économie camerounaise : Pour un nouveau départ*, Yaoundé, Afrédit, 472p.

ZLOTNIK H. (2003), *Théories sur les migrations internationales*, in Caselli G. et al(sous la direction de), *Démographie : analyse et synthèse. IV Les Déterminants de la Migration*, Paris, INED, pp.55-77.

Annexe

Tableau 2 : Répartition (en %) des émigrants internationaux camerounais par les variables explicatives selon le type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement.

Variables	Modalités	Type de personne ayant pris en charge les frais de déplacement			Chi-deux
		Migrant	Membres du ménage	Personne hors du ménage	
Milieu de résidence	Urbain	27,1	40,1	32,8	*
	Rural	18,3	50,4	31,3	
Région de résidence	Centre/Littoral	26,1	38,7	35,2	***
	Sud/Est	17,5	7,5	75,0	
	Septentrion	31,8	51,5	16,7	
	Grassfields	20,0	56,1	23,9	
Niveau de vie du ménage	Pauvres	12,5	51,4	36,1	**
	Non pauvres	26,8	41,8	31,4	
Sexe	Masculin	29,4	42,8	27,8	*
	Féminin	18,2	44,3	37,5	
Age du migrant au départ	12-19 ans	9,0	66,3	24,7	***
	20-34 ans	25,2	44,3	30,5	
	Plus de 35 ans	38,0	16,5	45,5	
Niveau d'instruction du migrant au départ	Sans niveau/Primaire	28,8	41,0	30,2	ns
	Secondaire et plus	21,2	45,8	33,0	
Motif de la migration	Économique	50,0	27,2	22,8	***
	Études/Formation	6,2	67,4	26,4	
	Regroupement familial	21,7	45,0	33,3	
	Recherche d'autonomie/Autre	24,7	26,8	48,5	
Lieu de destination	Afrique	31,5	52,7	15,8	***
	Europe	18,5	42,0	39,5	
	Amérique	24,2	45,5	30,3	
	Autre	7,2	7,1	85,7	
*** significatif au seuil de 1%, ** significatif au seuil de 5% et ns Non significatif					

Source : Exploitation des données de l'ECAM3, Cameroun